

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES OBLIGATIONS VERTES DE L'ONTARIO

En octobre, l'OOF célèbre le dixième anniversaire du [Programme des obligations vertes de l'Ontario](#) c'est l'occasion pour nous de faire le point sur l'impact du programme et sur la façon dont l'Ontario entend rester un chef de file sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens.

L'émission d'obligations vertes pour soutenir d'importants projets dans toute la province a été une expérience très enrichissante. Les obligations vertes continuent de jouer un rôle important pour la province, car elles font partie des éléments suivants [Plan pour l'environnement de l'Ontario](#) pour lutter contre le changement climatique.

Le programme des obligations vertes de l'Ontario a évolué et continuera d'évoluer en même temps que le marché des obligations vertes, pour s'assurer qu'il reflète les meilleures pratiques du secteur et s'aligne sur les normes internationalement reconnues.

En janvier 2024, l'Ontario a annoncé son nouveau [Cadre pour les obligations durables](#), qui remplace le cadre d'obligations vertes de 2014. Le nouveau cadre permet d'élargir l'éventail des offres potentielles d'obligations, y compris les obligations sociales et durables, en plus des obligations vertes.

Le nouveau Cadre pour les obligations durables de l'Ontario a été élaboré pour s'aligner sur les quatre composantes essentielles des lignes directrices et principes de l'International Capital Market Association (ICMA). En outre, le cadre fait référence à l'alignement sur les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).

L'approche de l'Ontario en matière de développement durable est intégrée dans ses politiques, ses programmes, ses dépenses d'investissement et d'autres initiatives qui régissent les personnes, les lieux et les entreprises résidant dans la province. Dans le cadre d'initiatives plus larges en matière d'énergie propre, des efforts sont déployés pour soutenir le déploiement de l'énergie nucléaire qui contribuera à réduire les émissions de carbone.

Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) a forgé un partenariat solide avec l'OOF au cours des dix dernières années, en soutenant l'élaboration du premier cadre pour les obligations vertes, ce qui a conduit à l'émission de notre première obligation verte, la première au Canada, en 2014. Nous sommes également un membre actif du Comité consultatif des obligations vertes de l'OOF depuis le tout début, aidant à identifier les projets gouvernementaux qui ont des effets bénéfiques sur l'environnement, en accord avec les intérêts des investisseurs.

Plus récemment, le MEPP a travaillé en étroite collaboration avec l'OOF pour s'assurer que notre nouveau Cadre pour les obligations durables s'aligne sur les priorités stratégiques de l'Ontario, y compris la transition vers une économie plus propre en Ontario. La mobilisation de capitaux pour cette transition est un élément crucial de l'approche adoptée par l'Ontario pour atteindre son objectif de réduction des émissions et préparer l'avenir de notre économie à long terme.

L'Ontario reste l'émetteur le plus important et le plus régulier d'obligations vertes en dollars canadiens. Avec la dernière émission d'obligations vertes, nous avons atteint la barre des

20 milliards de dollars canadiens. À ce jour, la province a émis dix-sept obligations vertes, dont l'encours s'élève à environ 18,0 milliards de dollars canadiens.

Il y a dix ans, l'Ontario a été la première province canadienne à émettre une obligation verte et a été récompensé pour cette réalisation par le prix Pioneering décerné par la Climate Bonds Initiative en 2016.

L'Ontario a continué à jouer un rôle de premier plan sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens, ouvrant la voie à d'autres émetteurs. Au fil des ans, le nombre d'émetteurs a considérablement augmenté, avec notamment la participation de services publics, de fonds de pension, d'entreprises et de tous les niveaux de gouvernement au Canada.

L'Ontario est un emprunteur de référence avec un programme d'émission d'environ 38 milliards de dollars canadiens par an en moyenne depuis 2010. Le rôle des obligations vertes dans notre programme d'emprunt annuel n'a cessé de croître, car elles constituent un élément essentiel des plans de financement de la province et complètent nos émissions régulières en devises canadiennes et étrangères.

Au total, 29 projets différents ont reçu un financement dans le cadre des émissions des obligations vertes de l'Ontario, l'accent étant mis sur les transports propres, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, ainsi que sur l'adaptation et la résilience au changement climatique.

L'un des projets de transport propre financés par la majorité de nos émissions d'obligations vertes est le suivant [GO Expansion](#). L'expansion de GO fera passer le réseau ferroviaire GO d'un système essentiellement axé sur les déplacements domicile-travail à un service régional complet de transport en commun rapide, ce qui réduira les émissions de gaz à effet de serre et les principaux contaminants atmosphériques. L'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province à mettre en place un réseau de transport en commun rapide, complet et fonctionnant toute la journée.

Au cours de la dernière décennie, les obligations vertes ont régulièrement financé des améliorations en matière d'efficacité énergétique et de conservation dans les hôpitaux, les campus universitaires et d'autres bâtiments institutionnels dans tout l'Ontario, afin d'économiser l'eau et l'énergie et de réduire les émissions de nos bâtiments publics.

Le projet de [protection des terrains portuaires contre les inondations](#) est le premier projet de résilience climatique à bénéficier d'un financement au titre des obligations vertes. Il s'agit d'un projet de 1,25 milliard de dollars visant à protéger les parties sud-est du centre-ville de Toronto qui risquent d'être inondées.

Plus récemment, les obligations vertes ont soutenu le [Programme ontarien pour la recharge des véhicules électriques \(VE\)](#) qui finance l'installation de chargeurs publics pour véhicules électriques dans les communautés de l'Ontario situées en dehors des grandes villes, ce qui nous permet de soutenir l'utilisation des VE ici même en Ontario.

Au fil des ans, nous nous sommes efforcés d'être un chef de file dans nos efforts de transparence et d'information sur l'impact en publiant un bulletin annuel sur les obligations

vertes. Nous prévoyons de publier notre dixième bulletin d'information avant la fin de l'année.

L'Ontario dispose d'un programme d'obligations vertes parvenu à maturité et s'attend à ce que les obligations vertes continuent de jouer un rôle dans son programme d'emprunt à l'avenir. La province envisage d'émettre une gamme plus large d'obligations dans son nouveau cadre et d'émettre plusieurs obligations chaque année fiscale, sous réserve des conditions du marché.

Nous sommes impatients d'étendre notre travail dans le domaine des obligations durables et de collaborer avec d'autres émetteurs canadiens pour mettre à jour leurs propres programmes d'obligations vertes.